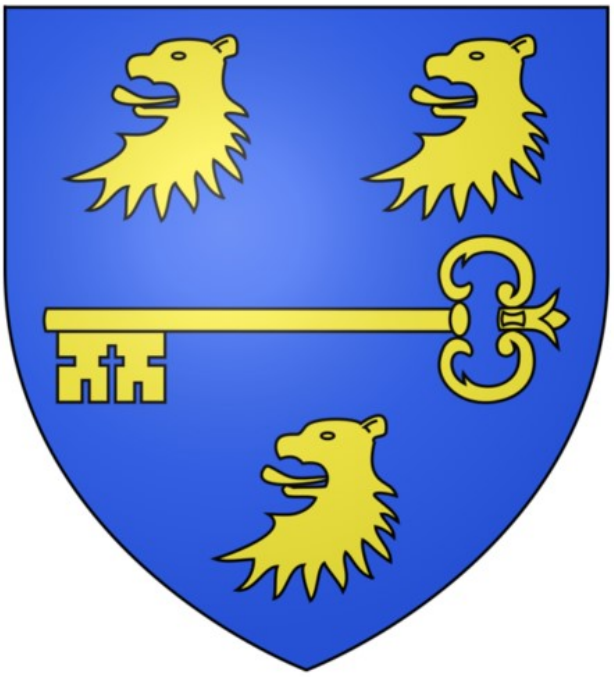
Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2024

Buisson : l'élection municipale partielle programmée le dimanche 3 mars





À la suite à la démission de 4 conseillers municipaux, le conseil municipal de la commune de Buisson, composé de 11 sièges, a perdu le tiers de ses membres. En conséquence, l'organisation d'une nouvelle élection partielle complémentaire est nécessaire.

Par arrêté du 17 janvier 2024, le sous-préfet de l'arrondissement de Carpentras a convoqué les électeurs de la commune afin de pourvoir les sièges vacants.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 3 mars 2024. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 10 mars 2024.

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !